

Le conseil du territoire PARIS TERRES D'ENVOL

REPUBLIQUE FRANCAISE

Siège

Boulevard de l'Hôtel de ville 93600 Aulnay-sous-Bois
(Seine Saint-Denis)

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE TERRITOIRE

Nombre de membres en exercice : 72

Présents : 46

Excusés : 15

Absents : 11

REUNION DU 28 MAI 2018

Le président certifie, sous sa responsabilité,
le caractère exécutoire du présent acte
(conformément à l'article L2131-1 du CGCT)
Affiché le :

L'an DEUX MILLE DIX HUIT, le LUNDI VINGT HUIT MAI à VINGT HEURES, le conseil de territoire, dûment convoqué le VINGT DEUX MAI DEUX MILLE DIX HUIT, s'est réuni, à Aulnay-sous-Bois, Espace Pierre Peugeot 1 boulevard André Citroën, sous la présidence de Monsieur Bruno BESCHIZZA.

ETAIENT

PRESENTS :

M. AMARI Farid, M. ARDJOUNE Madani, Mme AUTAIN Clémentine, M. BAILLON Jean-François, Mme BELMOUDEN Fatima, M. BESCHIZZA Bruno, M. CAHENZLI Denis, M. CANNAROZZO Frank, M. CAPO-CANELLAS Vincent, M. CARRE Julien, M. CHALLIER Guy, M. CHAUSSAT Jacques, Mme COCOZZA Merzouba, Mme COMAYRAS Christine, Mme DE CARVALHO Virginie, Mme DELMAS Anne-Marie, Mme DELMONT-KOROPOULIS Annie, M. EL KOURADI Fouad, M. FERREIRA Lino, M. GRAMFORT Mathieu, M. HOPPE Yannick, Mme LAGARDE Aude, M. LAGARDE Jean-Christophe, Mme LAGNEAU Muriel, Mme LANCHAS-VICENTE Karine, M. LAURENT Daniel, Mme LEMARCHAND Brigitte, Mme LEVE Séverine, M. MAHMOUDI Yacine, M. MANGIN Anthony, Mme MARCHOIS Maryline, M. MARIOT Claude, Mme MAROUN Séverine, M. MARQUES Paulo, Mme MISSOUR Sabrina, M. MONTES Mathieu, M. MORIN Sébastien, M. NICOLAS Frédéric, Mme PINHEIRO Amélie, M. RAMADIER Alain, M. RANQUET Jean-Philippe, Mme SAGNA Fatou, Mme VANDENABELLE Bernadette, Mme VERTE Monique, Mme WANLIN Elsa, Mme YERRO Georges-Marie.

EXCUSES

Mme ARAB Dalila, M. ATTIORI Olivier, M. BARON Stéphane, M. CHABANI Hamid, Mme DUBOE Nicole, M. GATIGNON Stéphane, Mme JAOUANI Amel, Mme MABCHOUR Najet, M. MIGNOT Didier, M. MILLARD Jean-Luc, Mme QUERUEL Marie-Jeanne, Mme ROLAND IRIBERRY Nelly, Mme VALLETON Martine, Mme VAUBAN Maryline, M. WATTEZ Robert,

AYANT DONNE
POUVOIR A

M. BAILLON Jean-François, Mme MAROUN Séverine, M. MARIOT Claude, Mme LAGNEAU Muriel, Mme DE CARVALHO Virginie, M. GRAMFORT Mathieu, M. ARDJOUNE Madani, Mme SAGNA Fatou, M. MONTES Mathieu, Mme VANDENABELLE Bernadette, M. CHALLIER Guy, Mme DELMAS Anne-Marie, M. LAURENT Daniel, Mme VERTE Monique, Mme WANLIN Elsa,

ABSENTS

M. ASENSI François, M. BOUMEDJANE Karim, Mme BOUR Patricia, Mme ELSODY Arhella, M. MEIGNEN Thierry, Mme MOREIRA Véronique, Mme SAGO Aïssa, M. SALINI Stéphane, Mme SEGURA Angela, M. VAZ Micaël, M. ZANGRILLI François.

SECRETAIRE DE
SEANCE

Mme Muriel LAGNEAU

DELIBERATION N°36 – FINANCES – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DRESSE POUR L'EXERCICE 2017 PAR LE TRESORIER MUNICIPAL DE SEVRAN - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Le conseil de territoire,

Après avoir entendu l'exposé de M. Anthony MANGIN,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-31,

Vu le budget annexe assainissement de l'exercice 2017 de Paris Terres d'Envol et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats,

Vu le compte de gestion dressé par le trésorier municipal de Sevrans pour l'exercice 2017,

Après en avoir délibéré,

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- **Arrête** le compte de gestion du budget annexe assainissement dressé pour l'exercice 2017 par le trésorier municipal de Sevrans, visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

Adopté à l'unanimité

(59 voix pour, 2 abstentions)



Le président
Bruno BESCHIZZA

Accusé de réception en préfecture
093-200058097-20180528-36-28-05-2018-DE
Date de télétransmission : 13/06/2018
Date de réception préfecture : 13/06/2018